

LETTRE A GILLES VNCENT / PRÉSIDENT DE AMORCE, par ailleurs maire de St Mandrier

Monsieur le président,

Blotti en rade de Toulon, à l'abri d'un DSF Méditerranée qui vous exclut de tout risque y compris éolien flottant, vous ne mesurez certainement pas le drame que constitue pour les habitants des territoires ruraux l'invasion éolienne à laquelle encouragent des courriers tels que celui du 13 octobre dernier que vous avez adressé à plusieurs communautés de commune et dont nous avons pris connaissance.

Ce courrier est d'autant plus un objet de scandale qu'il est en opposition formelle avec deux données :

- votre courrier est en contradiction avec les propos tenus par vos représentants au GT éolien le 17 juin dernier, qui, s'adressant à vos amis de France Énergie Éolienne leur ont reproché de "se montrer maladroits et excessifs dans les Hauts-de-France", par la pression qu'ils entretiennent sur une région meurtrie par l'invasion éolienne ainsi que le soutient avec raison Xavier Bertrand, président de cette région.

La région Occitanie et particulièrement ses Parcs Naturels Régionaux sont pour les mêmes raisons meurtris et dès lors votre courrier est totalement déplacé.

- votre courrier sollicite, par exemple, des communautés de communes dont les villages sont situés dans le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et signataires de la charte de gestion du Parc qui instaure un plafond de 300 éoliennes, plafond opposable juridiquement et quasiment atteint.

Dès lors votre courrier est strictement sans objet mais peut par contre jeter le trouble auprès des élus, est-ce votre objectif ? D'autres Parcs éliminent majoritairement ou totalement l'éolien, les collectivités territoriales concernées sont-elles également destinataires ?

Un tel courrier entretient le sentiment croissant de nos concitoyens que leurs élus sont en collusion permanente avec des opérateurs qui n'ont aucun rapport avec le moindre intérêt public ni général, et qui ne vivent que de subventions représentant 60% de leur chiffre d'affaires.

Ainsi qu'avec une agence d'État, l'Ademe, qui en réalité fait partie du lobby des opérateurs éoliens comme il a été démontré lors de la commission d'enquête parlementaire au printemps 2019. Un tel degré de collusion peut être qualifié au plan pénal, et nous nous réservons d'en informer la presse.

Vous semblez, monsieur le président, bien mal informé de la réalité de l'éolien, de sa contribution négative à la réduction des émissions de CO<sup>2</sup> dans une France à électricité déjà décarbonée, et de ses destructions innombrables et irrémédiables à notre environnement, en particulier à la protection de la biodiversité. Sans oublier les atteintes à la santé et au cadre de vie des riverains.

Votre courrier témoigne, en réalité, de préoccupations mercantiles qui ne sont pas celles de nos concitoyens des pays ruraux et qui ne correspondent nullement à l'intérêt général.

Sincères salutations.

Bruno Ladsous, co-secrétaire de TNE-OE  
[ladsousbruno@gmail.com](mailto:ladsousbruno@gmail.com) – 06 49 69 39 59

Site Web: [toutesnosenergies.fr](http://toutesnosenergies.fr)

Facebook: TNEtoutesnosenergiesOccitanieEnvironnement